



Concours Communal Maisons Fleuries 2026

Bulletin d'inscription à retourner avant le 1^{er} juin 2026

Mairie de Guebwiller – 73 rue de la République ou par mail : secretariat.st@ville-guebwiller.fr

Monsieur - Madame :

Adresse :

Etage : Coté :

Tél. :

Désire(nt) participer au Concours Communal des Maisons Fleuries 2025 dans la catégorie :

- Catégorie I : Maisons avec jardin (ou cour) visible de la rue
- Catégorie II : Balcons et/ou terrasses
- Catégorie III : Fenêtres et/ou murs fleuris
- Catégorie IV : Balcons d'habitat collectif ou de résidence privée (à titre individuel)
- Catégorie Spéciale : Fleurissement d'immeuble (résidence privée ou habitat collectif)
- Catégorie V : Hôtels, restaurants, cafés
- Catégorie VI : Commerces - Bâtiments industriels
- Catégorie VII : Jardins potagers fleuris

Date : Signature :

Donne mon accord à la commune pour la transmission des photographies prises lors du passage du jury communal des Maisons Fleuries afin de participer au Concours de Fleurissement Départemental 68.

Vous trouverez le détail du règlement sur le site de la ville <http://www.ville-guebwiller.fr/> rubrique environnement
Renseignements au 03.89.74.98.42





Concours Communal Maisons Fleuries 2026

Bulletin d'inscription à retourner avant le 1^{er} juin 2026

Mairie de Guebwiller – 73 rue de la République ou par mail : secretariat.st@ville-guebwiller.fr

Monsieur - Madame :

Adresse :

Etage : Coté :

Tél. :

Désire(nt) participer au Concours Communal des Maisons Fleuries 2025 dans la catégorie :

- Catégorie I : Maisons avec jardin (ou cour) visible de la rue
- Catégorie II : Balcons et/ou terrasses
- Catégorie III : Fenêtres et/ou murs fleuris
- Catégorie IV : Balcons d'habitat collectif ou de résidence privée (à titre individuel)
- Catégorie Spéciale : Fleurissement d'immeuble (résidence privée ou habitat collectif)
- Catégorie V : Hôtels, restaurants, cafés
- Catégorie VI : Commerces - Bâtiments industriels
- Catégorie VII : Jardins potagers fleuris

Date : Signature :

Donne mon accord à la commune pour la transmission des photographies prises lors du passage du jury communal des Maisons Fleuries afin de participer au Concours de Fleurissement Départemental 68.

Vous trouverez le détail du règlement sur le site de la ville <http://www.ville-guebwiller.fr/> rubrique environnement
Renseignements au 03.89.74.98.42

